

Zeitschrift:	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
Herausgeber:	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
Band:	12 (1924)
Heft:	181
 Artikel:	A la mémoire du président Wilson
Autor:	Wilson, Woodrow
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-258140

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE Mouvement Féministe

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Paraissant tous les quinze jours le vendredi

ABONNEMENTS

SUISSE.....	Fr. 5.—
ETRANGER... .	8.—
Le Numéro....	0.25

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)

Compte de Chèques I. 943

ANNONCES

1 insert.	2 inserts
La case,	Fr. 45.— 80.—
2 cases,	• 80.— 160.—
La case 1 insertion:	5 Fr.

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1er janvier. A partir du juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE: A la mémoire du Président Wilson. — A propos du vote familial: Prof. Dr MURET. — Pour ou contre les 1588? une petite enquête: *Le Mouvement Féministe*. — Quelques questions de tutelle: Nelly FAVRE, avocate. — De ci, de là... — Variété: le « Foyer » de Chippis: J. V. — Conférence Internationale sur les moyens de prévenir les causes de guerre. — Carrières féminines, la pharmacienne: A. M. — Alliance nationale de Sociétés féminines suisses. — Feuilleton: Figures féminines et problèmes féminins dans la littérature suisse-allemande contemporaine: Hélène STUCKY.

A la mémoire du Président Wilson

Il est une face de cette admirable personnalité, si haute, si juste et si noble, que l'on n'a pas, à notre connaissance, relevée, et qui mérite de l'être: le Président Wilson fut un féministe convaincu et fervent, et nous ne faisons qu'accomplir un geste de gratitude en le signalant ici. Car, si ce n'est pas sous sa présidence que le suffrage fut définitivement reconnu aux femmes américaines, que ne lui doivent pas ces dernières, comme appui, sympathie effective, paroles résonnant loin, — et cela, depuis le bulletin de vote qu'en simple citoyen il allait déposer dans l'urne en faveur du suffrage des femmes, jusqu'à ses plus impressionnantes discours, jusqu'à ses déclarations les plus nettes! Et avec les Américaines, nous toutes féministes de tous pays lui devons aussi beaucoup pour l'autorité du nom qu'il mit au service de notre cause: combien souvent n'a-t-on pas recouru à lui, en France, en Angleterre, pour obtenir au moment psychologique la déclaration suffragiste que cet homme — même au moment où il fut l'arbitre du monde — n'hésitait jamais, ne tardait jamais à donner, parce que, dire ce qu'il disait de l'accession des femmes à la vie politique, c'était laisser parler sa conscience. (Nous publions ci-après quelques-unes de ces déclarations, datées l'une et l'autre de 1918.)

« ... Le concours des femmes est urgent pour résoudre les grands problèmes de l'après-guerre. Je crois que notre situation en ces temps troublés aussi bien que notre compréhension des affaires qui concernent la société de l'avenir, dépendront de la participation directe de la femme à nos Conseils. Nous avons besoin de leur sens moral pour préserver ce qui est bien, beau et digne dans notre système de vie, comme nous en avons besoin pour découvrir ce qui doit être purifié et réformé. Sans leurs conseils, nous ne serions qu'à moitié sages... »

« ... La reconstruction démocratique, sincère et entière du monde pour laquelle nous luttons et que nous sommes décidés à faire aboutir à tout prix, ne sera pas atteinte complètement et de manière adéquate, jusqu'à ce que les femmes aient obtenu le suffrage. Ce n'est, à mon avis, que par cette réforme que les nations du monde pourront réaliser pour les générations futures la force idéale de l'opinion ou la puissance d'action des forces humaines. »

Woodrow WILSON.

A propos du vote familial

Le vote familial, tel qu'il a été proposé à la Chambre française, me paraît absolument contraire à la conception rationnelle du féminisme et de ses revendications, dont le moyen de réalisati-

tion nécessaire est le suffrage et l'éligibilité des femmes sans aucune restriction. Or, il est bien évident que le vote familial de M. Rouleaux-Dugage réalisera en fait une augmentation des droits de l'homme et, par conséquent, une diminution de ceux de la femme, aussi longtemps qu'il sera institué par un Parlement exclusivement masculin. Car, il ne faut pas s'y tromper, malgré l'espoir et le vœu très hypothétique de M. Veillard de le voir dévolu aux deux époux, c'est bien le vote familial *masculin*, qui a rallié tant de suffrages. En érigant l'homme, le père de famille, en représentant au point de vue politique de ses enfants mineurs, on lui redonne une autorité plus grande au sein de la famille, autorité que l'évolution a plutôt une certaine tendance à diminuer pour la partager avec la femme, la mère de famille. Et il est certain que si l'un des deux parents a quelque droit à représenter les enfants mineurs, ce serait bien plutôt la mère que le père, car elle connaît mieux leur mentalité, leurs aspirations, leurs sentiments et leurs besoins. Quel est d'ailleurs l'élément le plus solide, le plus stable, le plus vraiment familial dans la famille? Sans aucun doute la mère; de sorte que s'il devait y avoir un vote familial, ce qui ne me paraît nullement démontré, c'est à la mère qu'il faudrait l'accorder d'emblée. Les antiféministes les plus impénitents reconnaissent implicitement que la femme est le centre, la raison d'être de la famille, lorsqu'ils affirment que la place de la femme est à la maison et que la famille est en danger lorsqu'elle en sort. En bonne logique, c'est donc à elle que devrait être confiée avant tout la garde, la protection de la famille. Et c'est précisément pourquoi il faut lui en donner les moyens, c'est-à-dire les droits politiques, seule sauvegarde de ses droits civils et seule possibilité pour elle de faire entendre sa voix d'une manière efficace, non seulement en faveur des autres femmes, mais encore de ses enfants et de sa famille.

Malgré tout le respect que j'ai pour les initiateurs dans notre pays des ligues de pères de famille, je ne puis considérer celles-ci comme un progrès conforme à l'évolution, mais plutôt comme un recul et une sorte d'anachronisme. Pourquoi? Parce que, de propos délibéré, elles n'ont pas fait appel à la mère, qui devait avant tout en faire partie. C'est d'ailleurs là le motif pour